

CPR AMBITION FRANCE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

ur
o
s
e
c



Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	19
Informations spécifiques	20
Informations réglementaires	21
Certification du Commissaire aux comptes	29
Comptes annuels	34
Bilan Actif	35
Bilan Passif	36
Compte de résultat	37
Annexes aux comptes annuels	39
Informations générales	40
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	48
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	51
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	56
Inventaire des actifs et passifs	64
Annexe(s)	70
Caractéristiques de l'OPC	71
Information SFDR	86

Compte rendu d'activité

Avril 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Avril aura surtout été marqué par une forte volatilité des actifs, en réaction à la politique de l'administration Trump et à son volet commercial. Le VIX aura franchi le cap des 50 points pour la première fois depuis 2020, et le « Libération Day » promis par le président Trump suivi de l'annonce d'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane annoncé le 9 avril par le président américain auront été les principales causes de ces mouvements. Lesté par la performance des actions américaines (S&P 500 : -0,76%), par la dépréciation du dollar face aux principales devises (DXY : -4,44%), ainsi que par les mauvaises performances des indices européens (Stoxx 600 : -1,21% ; CAC 40 : -2,53% ; FTSE 100 : -1,02%), le MSCI World (EUR) aura finalement cédé 4,24% en avril. Aux Etats-Unis d'abord, en parallèle des craintes inflationnistes liées à la mise en place d'une politique commerciale ultra-protectionniste, la situation économique a continué à se dégrader. Les indices PMI de l'ISM ont manqué les attentes du consensus (49,0 vs. 49,5 pour le manufacturier ; 50,8 vs. 53,0 pour le non-manufacturier) et la baisse des taux souverains américains (-4pbs, à 4,17%, pour l'échéance à 10 ans), ainsi que les surprises positives sur les BPA délivrées par près des trois quarts des entreprises du S&P 500 ayant d'ores-et-déjà publié, n'auront pas suffi à ce que les marchés actions américains ne progressent en avril. Sur le Vieux Continent, la situation s'est dégradée et la perspective des effets récessifs d'une guerre commerciale s'est reflétée dans le recul des enquêtes PMI (50,1 pour le PMI composite vs. 50,3 attendu, et les PMI manufacturier et services en territoire récessif, en deçà de 50), malgré la baisse de 25pbs des taux directeurs effectuée par la BCE le 17/04. La confiance des consommateurs aura aussi marqué le pas, reculant à -16,7 contre les -15,0 attendu par le consensus. Cependant, les résultats publiés par les entreprises du Stoxx 600 auront été, eux-aussi, mieux orientés qu'escompté. La détérioration de l'environnement commercial global se lit aussi en Asie dans l'indice PMI manufacturier officiel chinois, retombé à 49,0, ou dans le PMI manufacturier japonais stagnant en territoire de contraction (48,7). Du côté des matières premières, le baril de pétrole a nettement reculé (-15,6% à 63,1 \$/bl) sous l'effet de la dégradation des perspectives économiques mondiales et d'une hausse de production de l'OPEP+, alors que les cours du gaz naturel cédaient du terrain. L'or (+5,8%) aura brièvement dépassé le cap des 3 500 \$/once, revêtant son rôle d'actif refuge. Coté secteurs, l'Énergie (-14,88%) signe la pire performance mensuelle, plombée par la chute des prix du pétrole. Les secteurs de la Santé (-6,56%) et des Financières (-4,60%) pénalisent également l'indice. A l'inverse, les Services aux Collectivités (-1,04%), la Consommation de Base (-0,78%) et les valeurs industrielles (-3,15%) permettent de limiter les pertes mensuelles de l'indice. Bilan des principales positions du mois Le portefeuille reste principalement investi autour de 3 thématiques principales : Aider les entreprises mise en difficulté par le Covid à passer la période difficile, Renforcer les entreprises répondant aux questions de souveraineté/résilience mise en évidence par la pandémie, Préparer l'avenir post covid Ces sous thèmes n'étant pas exclusif, une entreprise peut appartenir à différents sous thème simultanément. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 30 avril le portefeuille, composé de 53 titres, est exposé à 96.25%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Exail technologies (+25.93%), Compagnie des Alpes (+17.66%) et Seche Environnement (+24.45%). A l'inverse, Lectra (-12.64%), LISI (-4.14%) et Clariane (-13.08%) ont contribué négativement."

Mai 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de mai en hausse, avec une progression de +4.02% pour le STOXX 600 et de +4.00% pour l'EuroStoxx 50, enregistrant ainsi leur plus forte hausse mensuelle depuis janvier. Cette progression a été soutenue par une saison de résultats trimestriels supérieurs aux attentes, alors même que les anticipations de croissance du bénéfice par action (BPA) avaient été abaissées de -4 points depuis le début de l'année. Finalement, la croissance du BPA s'est révélée positive par rapport au premier trimestre 2024. Sur le front des tarifs douaniers, une désescalade significative a été observée entre la Chine et les États-Unis, avec une réduction des droits de douane de 115 points, passant de 125% à 10% pour les biens américains importés en Chine, et de 30% pour les biens chinois importés aux États-Unis. L'Europe a également bénéficié d'un afflux de capitaux, les investisseurs recherchant des alternatives aux marchés américains sous tension. Enfin, la relative stabilité macro-économique en zone euro, combinée à une politique monétaire prudente (dernière baisse des taux en avril), a renforcé le sentiment de marché."

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Du côté des banques centrales, aux US le marché n'anticipe plus que 2 baisses de taux cette année pour la FED, avec la première en octobre. Trump a renouvelé ses demandes de baisse de taux après les chiffres de l'inflation pour le mois d'avril et a de nouveau critiqué Powell pour sa lenteur. En Europe, d'après François Villeroy une nouvelle baisse des taux de la BCE est probable d'ici l'été, car les tensions commerciales n'alimentent pas l'inflation. En Asie, la PBOC a abaissé ses taux directeurs de -10bps, atteignant 3% pour 1 an et 3.5% pour 5 ans, afin de stimuler une reprise économique qui peine à se concrétiser. Sur le plan économique, en zone euro, la Commission européenne a publié le 19 mai ses prévisions de printemps: croissance du PIB attendue à 0,9% en 2025, avec une inflation ramenée à 2,4% en 2024 et une cible de 2% atteinte dès mi-2025. L'inflation dans la zone euro est tombée à 2,2% en mai (donnée Eurostat préliminaire). Les indices PMI manufacturiers de la zone euro ont atteint 49,4 en mai, leur plus haut niveau depuis 33 mois, signalant un redressement de l'activité. Le Japon perd son statut de première nation créancière du monde pour la première fois en 34 ans, au profit de l'Allemagne. Aux US, Moody's a abaissé la note des Etats Unis à Aa1 vs le Triple A après Standard & Poor's en 2011 et Fitch en 2023. Après ce downgrade, les taux d'emprunts à 30 ans sont repassés au-dessus de 7%. En Chine, la hausse des ventes au détail publiée en mai s'est établie à +5,1% en avril, en deçà des attentes, tandis que la production industrielle et l'investissement en actifs fixes ont également ralenti. Au Japon, le PIB du T1 2025 a reculé de -0,2% (publication fin mai), confirmant le ralentissement de la croissance sur fond d'incertitude commerciale et de renforcement du yen. Du côté sectoriel, tous les secteurs du STOXX 600 ont affiché une hausse. Le secteur des VOYAGES & LOISIRS (+10.8%) a enregistré la meilleure performance en mai, profitant de la levée progressive des barrières douanières, avec Carnival (+23.1%), dont les réservations et les prix continuent de croître, ainsi qu'Entain (+17.7%). À l'inverse, le secteur de la SANTE (+0.0%) est resté stable, en raison des incertitudes croissantes liées à l'annonce par les États-Unis de droits de douane de 50% sur les importations en provenance de l'Union européenne, incluant potentiellement les produits pharmaceutiques européens tels que Coloplast (-14.3%), Ambu (-13.9%) et Alcon (-11.3%), avant la suspension temporaire de cette mesure quelques heures plus tard. Bilan des principales positions du mois Le portefeuille reste principalement investi autour de 3 thématiques principales : Aider les entreprises mise en difficulté par le Covid à passer la période difficile, Renforcer les entreprises répondant aux questions de souveraineté/résilience mise en évidence par la pandémie, Préparer l'avenir post covid Ces sous thèmes n'étant pas exclusif, une entreprise peut appartenir à différents sous thème simultanément. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 30 mai le portefeuille, composé de 55 titres, est exposé à 96%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Exail technologies (+41.9%), Exosens (26.4%), LISI (18%). A l'inverse, Abivax (-18.5%), Infotel (-4.8%) et Neurones (-1.5%) ont contribué négativement."

Juin 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de juin en baisse, avec une chute de -1.33% pour le STOXX 600 et de -1.18% pour l'EuroStoxx 50. Les tensions au Moyen-Orient ont considérablement augmenté en raison des attaques israéliennes contre des infrastructures iraniennes, provoquant des représailles de l'Iran et une escalade du conflit. Cette situation a suscité des inquiétudes concernant les disruptions d'approvisionnement énergétique, entraînant une hausse des prix du pétrole. En conséquence, le STOXX 600 a enregistré une baisse significative, les investisseurs craignant les répercussions économiques d'une intensification des hostilités dans la région. Bien qu'un cessez-le-feu ait été annoncé, les tensions persistent, alimentant l'incertitude sur les marchés. Du côté des banques centrales, la BCE a baissé de nouveau de -25bps ses 3 taux directeurs, en ligne avec les attentes. La Fed maintient ses taux dans la fourchette comprise entre 4.25 et 4.50% tandis que le marché continue d'anticiper 2 baisses de taux en 2025. Sur le plan économique, en France le CPI harmonisé pour le mois de juin est sorti en hausse de +0.8% yoy vs cons +0.7%. Les immatriculations de voitures neuves sont en baisse de -12.3% yoy au mois de mai, avec 123 919 véhicules immatriculés, soit 672 700 depuis le début de l'année (-8.25% yoy). L'Allemagne a décidé de renforcer ses forces armées jusqu'à 60 000 soldats selon les nouveaux objectifs de l'OTAN. Les commandes manufacturières en avril sont en hausse de +0.6% MoM (+4.8% yoy) vs cons -1.5% MoM, après +3.4% MoM / +3.7% yoy au mois de mars. Au UK, le Premier ministre s'engage à ce que le pays consacre 5% de son PIB à la défense. La production de voitures et de véhicules utilitaires a chuté de -32.8% par rapport à l'année précédente, à 49 810 unités, la pire baisse en pourcentage de la production en mai depuis 1949. Le CPI s'établit à +3.4% yoy vs cons à +3.3% yoy. Aux US, les demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux US ressortent à 236k vs 244k cons, pour la semaine qui a clos au 21 juin. L'indice de base des prix à la consommation a augmenté de 0.2% m/m contre une estimation médiane de +0.1%, selon les données du Bureau d'analyse économique. En Chine, le CPI de mai s'établit à -0.1% yoy vs cons à -0.2%."

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Le PMI Manufacturier Caixin pour le mois de mai de 48.3 vs cons 50.7 (après 50.4 au mois d'avril). Le PMI Services s'établit à 51.1 vs cons 51 le PMI Composite à 49.6 vs 51.1 le mois dernier, un plus bas depuis décembre 2022. Au Japon, le PIB au T1 est révisé de -0.2% annualisé QoQ vs -0.7% cons, ce qui correspond à +1.7% yoy. Du côté sectoriel, le secteur de l'énergie a affiché la meilleure performance en juin, avec une hausse de +3.9%. Cette progression a été alimentée par une combinaison de tensions géopolitiques croissantes, de hausses marquées des prix du pétrole et de prévisions de réduction de la production. Les attaques israéliennes contre l'Iran ont exacerbé les inquiétudes quant à la sécurité des approvisionnements énergétiques, en particulier à travers le détroit d'Ormuz. À l'inverse, le secteur de l'alimentation et du tabac (-6.2%) a été poussé à la baisse par une combinaison de facteurs, notamment la pression sur les marges bénéficiaires et la volatilité des marchés financiers, en raison de tensions géopolitiques et de préoccupations économiques mondiales. Bilan des principales positions du mois Le portefeuille reste principalement investi autour de 3 thématiques principales : Aider les entreprises mise en difficulté par le Covid à passer la période difficile, Renforcer les entreprises répondant aux questions de souveraineté/résilience mise en évidence par la pandémie, Préparer l'avenir post covid Ces sous thèmes n'étant pas exclusif, une entreprise peut appartenir à différents sous thème simultanément. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 30 juin le portefeuille, composé de 57 titres, est exposé à 96.3%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Exail technologies (+47.3%), Clariane (37.7%), Lumibird (25.8%). A l'inverse, Innate Pharma (-22.9%), OVH (-22.20%) et Genfit (-18.85%) ont contribué négativement."

Juillet 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de juillet en hausse, avec une progression de +0,73% pour le MSCI Europe. Les publications de résultats du T2 et du S1 2025 ont été solides, rassurant ainsi les investisseurs sur la croissance des entreprises européennes. Cette dynamique a été soutenue par un accord transatlantique évitant la menace d'un tarif de 30%, avec un nouveau droit de douane américain fixé à 15% sur la plupart des importations européennes. Du côté des banques centrales, la FED a maintenu ses taux inchangés entre 4,25% et 4,50%, malgré les pressions politiques de Donald Trump en faveur d'une baisse. La BCE a gelé ses taux directeurs, les maintenant à 2,00% (dépôt), 2,15% (refinancement) et 2,40% (facilité de prêt), suspendant temporairement son cycle de baisse monétaire, en attendant une évolution économique majeure avant d'envisager une baisse des taux en septembre. En France, le PIB du T2 est en hausse de +0,3% en variation trimestrielle grâce à une augmentation des inventaires, contre une prévision de +0,1%. En Espagne, le PIB préliminaire harmonisé s'établit à +2,7% en glissement annuel, légèrement au-dessus des attentes (+2,6%). En Allemagne, les commandes manufacturières de mai sont en baisse de -1,4% en variation mensuelle, contre une prévision de -0,2%. La production industrielle de mai a progressé de +1,2% contre une prévision de -0,2%. Au Royaume-Uni, le PIB a reculé de -0,1% en mai, contre une prévision de +0,1%. Le PIB du T1 a progressé de +0,7% en variation trimestrielle, conforme aux attentes. L'inflation des prix alimentaires a atteint +5,2% au cours des quatre semaines précédant le 13 juillet, un plus haut depuis janvier de l'année précédente. Aux US, la One Big Beautiful Bill de Trump coûtera 3,4Tns\$ sur les 10 prochaines années, et plus de 4 Tns\$ en tenant compte des intérêts supplémentaires dus sur la dette nationale. En Chine, les exportations de terres rares vers les États-Unis ont explosé en juin, atteignant 353 tonnes (+660% par rapport à mai). L'inflation de juin est en légère hausse à +0,1% en glissement annuel, contre une prévision de -0,1%. L'IPP (indice des prix à la production) chute de -3,6%, légèrement plus que la prévision de -3,2% et la baisse précédente de -3,3%. L'IPC (indice des prix à la consommation) est en hausse de +0,1%, contre une prévision de -0,1%. Le PIB du T2 s'établit à +5,2%, supérieur à la prévision de +5,1% mais en baisse par rapport au +5,4% précédent. Au Japon, le PMI composite reste stable à 51,5, le PMI manufacturier entre en contraction à 48,8 (contre 50,1 précédemment), tandis que le PMI des services progresse à 53,5 (contre 51,7). L'inflation japonaise ressort à 2,9%, légèrement en dessous des attentes (3%) et du chiffre précédent (3,1%). La balance commerciale s'établit à 153 milliards de JPY, contre une prévision de 353 milliards et un précédent de -637 milliards. L'inflation de juin est stable à 3,3%, conforme aux attentes, en baisse par rapport à 3,7% précédemment. Sur le plan sectoriel, le secteur des banques a affiché la meilleure performance en juillet, avec une hausse de +7,2%, bénéficiant d'une courbe des taux plus favorable qui améliore leurs marges d'intérêt et d'une bonne saison de résultats. À l'inverse, le secteur des médias (-6,5%) a souffert d'une forte baisse des perspectives publicitaires dans un contexte d'incertitudes économiques persistantes et de réduction des dépenses marketing des entreprises. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1: La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 31 juillet le portefeuille, composé de 56 titres, est exposé à 99%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Abivax (863.86%) qui a publié des résultats de phase 3 positif sur son candidat médicament (Obefazimod), dans la rectocolite hémorragique, Exail technologies (19.8%) dont l'évolution des carnets de commande traduit sont changement d'échelle et enfin LISI (+19.8%) qui a publié des résultats très supérieurs aux attentes. A l'inverse, Ekinops (-23.3%), Vusion Group (-17.58%) et Eutelsat (-15.09%) ont contribué négativement."

Août 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois d'août en hausse, avec une progression de +0.74% pour le STOXX 600, soutenus par des résultats d'entreprises encourageants, avec pour la première fois depuis plus d'un an une croissance des BPA (+4.0% en glissement annuel sur les sociétés ayant publié jusqu'à présent). Cette dynamique a été soutenue par l'apaisement des tensions commerciales, avec la signature d'un décret prolongeant de 90 jours la trêve tarifaire US-Chine. La rencontre entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky a alimenté l'optimisme sur une possible stabilisation de la situation en Ukraine. Enfin, le discours de Jerome Powell à Jackson Hole a laissé entendre qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait être envisagée en septembre. Toutefois, en France, F. Bayrou a appelé à un vote de confiance pour le 8 septembre, à la suite de sa proposition de plan de budget 2026, et met en garde contre des élections anticipées. Du côté des banques centrales, la BOE a baissé son taux directeur de -25 bps, le portant à 4.0%. Jerome Powell, président de la Fed, a tenu un discours à Jackson Hole qui a laissé entendre qu'une baisse des taux d'intérêt pourrait être envisagée en septembre. Sur le plan économique, En France, le PIB a augmenté de +0.3% au printemps et devrait progresser de la même manière au T3. En Allemagne, le PIB T2 final est en baisse de -0.3% en glissement trimestriel contre une estimation préliminaire de -0.1% (consensus -0.1%). L'inflation en glissement annuel ressort en ligne à +2% vs +2% précédemment. Le gouvernement italien prévoit de réduire les impôts pour la classe moyenne dans son budget 2026. Le secteur du tourisme grec enregistre un excédent de 6 Mds€ au S1 2025 (+9.1% en glissement annuel). Le gouvernement polonais prévoit d'augmenter les taxes sur les banques et l'alcool afin d'accroître les recettes pour le budget de l'année prochaine. Au Royaume-Uni, le CPI Core est en hausse de +3.8% en glissement annuel vs consensus à +3.7% & CPI à +3.8% vs consensus +3.7%. Malgré les droits de douane, les ventes de voitures britanniques aux États-Unis ont progressé de 6.8% en juillet. Les ventes au détail totales ont augmenté de +2.5% en glissement annuel en juillet, principalement dues aux produits alimentaires en hausse de +3.9%. Les prix de l'immobilier connaissent une baisse plus importante que jamais au cours de l'année écoulée Sur le plan sectoriel, le secteur de l'automobile a affiché la meilleure performance en août, avec une hausse de (+4.8%), grâce à l'optimisme autour d'un accord tarifaire potentiel entre les États-Unis et l'UE, qui réduirait la menace de droits de douane punitifs. En juillet, le secteur avait chuté en raison des droits de douane américains de 15% sur les véhicules importés d'Europe. En Europe, les immatriculations ont augmenté de +5.9% le mois dernier (1,09 million d'unités) par rapport à l'année précédente, la plus forte hausse depuis avril 2024. À l'inverse, le secteur des technologies a chuté de (-3.6%), plombé par les inquiétudes liées à la concurrence croissante des nouveaux modèles d'IA (GPT-5), qui pourraient menacer la rentabilité à long terme. Par ailleurs, le fondateur d'OpenAI (Sam Altman) a déclaré qu'une bulle était probablement en train de se former dans l'intelligence artificielle, accentuant le sell-off. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 31 août le portefeuille, composé de 57 titres, est exposé à 94%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Abivax (+7.3%), Inventiva (+39.6%), et Quadient (+2.3%). A l'inverse, Wavestone (-15%), Exail Technologies (-3.7%), et LISI (-4.2%) ont contribué négativement."

Septembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de septembre en hausse, avec une progression de +1.5% pour le STOXX 600 et de +3.3% pour l'EuroStoxx 50 soutenus par la baisse de 25bps de la Fed et poussés par la surperformance du secteur des ressources de base et celui des technologies. Aussi, l'économie américaine se montre résiliente et les deux baisses de taux supplémentaires attendues pour la fin d'année sont en sursis. Du côté de l'Europe, la guerre en Ukraine ne semble pas près de s'arrêter avec un revirement des États-Unis qui estiment désormais que l'Ukraine pourrait reconquérir tous ses territoires. En France, ce sont les incertitudes politiques et économiques qui prévalent après le départ de François Bayrou et l'arrivée de Sébastien Lecornu en tant que Premier Ministre ainsi que l'état des finances publiques qui se détériore sans que les partis politiques ne parviennent à s'accorder sur les mesures à prendre pour réduire le déficit. Du côté des banques centrales, comme attendu, la Fed a baissé ses taux de -25bps et reste prudente quant aux deux possibles baisses de -25bps d'ici la fin de l'année. La BCE a gardé ses taux inchangés avec un taux de dépôt à 2%. La BoE a également gardé ses taux à 4%, tout comme la BoJ qui les a maintenus à 0.5% tout en annonçant son intention de vendre pour 320Mds JPY d'ETF. La Reserve Bank of Australia les maintient elle aussi à 3.6%. Sur le plan sectoriel, les RESSOURCES DE BASE est le secteur ayant connu la plus forte hausse avec +9.2%, porté par l'or qui va de record en record, ayant récemment franchi la barre des 3 800\$ l'once, et la demande toujours croissante des entreprises technologiques pour les métaux précieux. Le RETAIL progresse de +8.2% en septembre, porté par les grandes chaînes de magasin de vêtements qui ont connu un regain de ventes durant le mois de septembre avec H&M (+26.2%) et Kingfisher (+19.9%) qui ont publié des résultats au-dessus du consensus. Les TECHNOLOGIES ont également connu un mois de septembre positif avec +6.8%, grâce aux annonces outre-Atlantique, notamment la prise de participation de NVIDIA (+7.1%) dans Intel (+37.8%) et les résultats d'Oracle (24.4%). En revanche, le mois de septembre a été très compliqué pour le secteur agro-alimentaire en baisse de -4.6% sur le mois, plombé par la baisse globale de la consommation, en particulier celle des boissons alcoolisées. La CHIMIE européenne continue de sous-performer avec une baisse de -3.4% en septembre. Le secteur connaît des difficultés depuis le début de la guerre en Ukraine et la hausse des coûts de l'énergie. Les entreprises font également face à une concurrence internationale de plus en plus forte. Concernant les introductions en bourse, on note le lancement de l'IPO de Verisure (sécurité physique), qui vise à lever 3,3Mds€ (quasi intégralement en primaire). SMG Swiss Marketplace Group (e-commerce) a levé un peu plus de 900m CHF, intégralement en secondaire dans le cadre de son IPO. Ottobock (Med Tech) a annoncé vouloir lever un peu plus de 700m€ dans le cadre de son IPO (15% en primaire), et NOBO Bank Group (banque commerciale) a levé un peu moins de 700m€ (100% en secondaire). Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1: La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2: L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 30 septembre le portefeuille, composé de 67 titres, est exposé à 95%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Nanobiotix (112%), Medincell (38.5%), Lumibird (33%) et Abivax (+4.6%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Quadient (-18%), Seche (-21%) et Exail technologies (-11%). Durant la période nous avons pris une partie significative de nos bénéfices sur Abivax et Exail Technologies."

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Octobre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois d'août en hausse, avec une progression de +2.5% pour le STOXX 600 et de +2.4% pour l'EuroStoxx 50 principalement soutenus par les bonnes publications du T3 en Europe. D'un point de vue global, les marchés ont positivement réagi aux résultats solides des entreprises américaines, ainsi qu'aux multiples accords conclus par Donald Trump lors de sa tournée asiatique. En particulier, l'accord avec la Chine sur les terres rares a contribué à atténuer les tensions commerciales qui perdurent depuis avril. En Europe, le conflit en Ukraine semble malheureusement se prolonger, malgré les appels au cessez-le-feu lancés par D. Trump, qui affiche un soutien croissant à l'Ukraine, estimant que la Russie ne souhaite pas la fin du conflit. Cette situation de longue durée pèse sur les industries européennes, notamment à travers la hausse persistante des prix de l'énergie depuis 2022. En France, la situation politique s'est quelque peu stabilisée avec la survie de Sébastien Lecornu aux votes de censure lors de sa seconde nomination. Cependant, la pression demeure forte sur le budget 2026, dont les débats sont en cours et dont l'adoption dans les délais reste incertaine. Du côté des banques centrales, conformément aux attentes, la Fed et la Bank of Canada ont baissé leurs taux de 25bps. La BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés tout comme la BoJ. Par ailleurs, la Reserve Bank of New Zealand a surpris en réduisant son taux directeur de 50bps, à 2,5%, alors que le consensus anticipait une baisse plus modérée de 25bps. Sur le plan économique, en Europe, l'inflation ressort à 2.1% sur un an en octobre, en ligne avec le consensus, contre 2.1% précédemment. En France, S&P dégrade la note de la dette de AA- à A+. La croissance préliminaire du PIB au T3 est de 0.5% (cons. 0.1%) contre 0.3% précédemment. En Allemagne, les ventes de détail ont progressé de 0.2% en septembre, en ligne avec le consensus, contre -0.5% au mois précédent. La production industrielle a baissé de -4.3% en août contre +1.3% en juillet et en deçà du consensus qui prévoyait une baisse de -1%. Au UK, l'inflation ressort à 3.8% sur un an en septembre, identique au mois d'août et inférieure au consensus de 4%. Les prix de l'immobilier sont en hausse de 0.3% sur le mois d'octobre (cons. 0%) contre 0.5% précédemment. Aux US, le CPI ressort à 2.9% sur un an en septembre, contre 3.1% précédemment (cons. à 3%) et le PMI ressort à 43.8 en octobre, contre 40.6 précédemment et au-dessus du consensus de 42.3. En Chine la production industrielle en septembre sur un an ressort à 6.5%, contre 5.2% en août et au-dessus du consensus de 5%. La croissance du PIB au T3 sur un an est en hausse de +4.8%, en ligne avec le consensus, contre +5.2% au T2. Au Japon, les ventes de détail ressortent à +0.5% en septembre sur un an (cons. 0.7%) contre -0.9% précédemment. L'inflation ressort à 2.9% sur un an en septembre contre 2.7% en août. Sur le plan sectoriel, les services aux collectivités (+7.5%) ont été les plus performants en octobre soutenus par une demande croissante en électricité liée au développement des data centers. Le secteur des ressources de base (+6.5%) a également enregistré une forte progression, bénéficiant de la hausse des prix des métaux rares, avec un pic de l'or à 4 200 \$ l'once avant un repli en fin de mois. Le secteur de l'énergie (+5.7%) a profité des attaques répétées de l'Ukraine sur les infrastructures énergétiques russes, ainsi que des sanctions américaines contre Lukoil et Rosneft, qui ont fait grimper le prix du pétrole de +5,7% depuis le 21 octobre. À l'inverse, le secteur automobile (-3.5%) est le moins performant ce mois-ci, en grande partie en raison de la chute de Ferrari qui perd -16% après avoir annoncé des perspectives pour 2030 inférieures aux attentes mais également à cause de Michelin (-9.3%) qui a publié son deuxième warning depuis septembre. Les médias (-2.9%) ont également reculé dans un contexte toujours défavorable, marqué par des réductions des budgets marketing des entreprises et l'essor de l'intelligence artificielle générative. Les résultats décevants de WPP (-21.8%) ont également contribué à cette sous-performance. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 31 octobre, le fonds composé de 62 titres, est exposé à 98.3%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Medincell (61.8%), LISI (9.8%) et Abivax (+26.4%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur OVH (-33.7%), inventiva (-25.7%) et Exail technologies (-18.2%)."

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Novembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de novembre en légère hausse, avec une progression de +0.8% pour le STOXX 600 et de +0.1% pour l'EuroStoxx 50, dans un contexte marqué par de nombreuses publications et une forte volatilité. D'un point de vue global, les marchés européens ont réagi négativement à l'incertitude américaine concernant l'IA (en dépit des résultats T3 au-dessus des attentes de Nvidia (-12.6% en novembre) et les valeurs technologiques, avec la crainte d'une bulle qui ne se dissipe pas. Les nombreuses suppressions de données économiques américaines au mois d'octobre, causées par le Shutdown, ont entraîné une volatilité importante. A noter également les marchés qui semblent intégrer une baisse des taux de -25bps le 10 décembre, mais cette baisse reste incertaine au vu de la résilience de l'économie américaine et de l'inflation persistante. En Europe, les marchés ont été attentifs aux nombreux rebondissements concernant la guerre en Ukraine. Les États-Unis ont présenté un plan de 28 points à l'Ukraine, contenant majoritairement les demandes russes. Des pourparlers ont été organisés à Genève et un plan de paix de 19 points en est ressorti. De nouvelles discussions ont eu lieu ce week-end et désormais, l'envoyé US Steve Witkoff doit rencontrer V. Poutine ce lundi afin de lui présenter officiellement le plan. En France, le mois de novembre a été marqué par les différents votes relatifs au budget 2026 et celui de la Sécurité Sociale. Les textes passent du Sénat à l'Assemblée et inversement, sans que des versions définitives soient adoptées, ce qui fait craindre l'impossibilité d'adopter un budget avant la fin de l'année. Du côté des banques centrales, la BoE garde ses taux inchangés tout comme la Reserve Bank of Australia (3.6%) et la Banque de Corée (2.5%). Le président de la Réserve fédérale de Kansas City, Jeffrey Schmid, a déclaré que ses inquiétudes concernant une inflation « trop élevée » allaient bien au-delà des effets limités des seuls droits de douane. Kevin Hassett, actuel conseiller économique à la Maison-Blanche serait le favori pour remplacer Powell à la tête de la Fed en mai 2026 Sur le plan économique, en Europe, le PMI manufacturier ressort à 50 en octobre contre 49.8 précédemment, en ligne avec le consensus et le PMI services ressort à 53 (cons. 52.6), contre 51.3 précédemment. En France, l'inflation préliminaire de novembre ressort à 0.9% sur un an (cons. 1%), identique au mois précédent. En Allemagne, L'inflation ressort à 2.3% en novembre sur un an (cons. 2.3%), identique au mois précédent. La production industrielle est en hausse de +1.3% en septembre (cons. +3%) contre -3.7% précédemment. Au UK, les ventes de détail sont en baisse de -1.1% en octobre (cons. +0%) contre +0.7% précédemment. La production de voitures ressort à -23.8% sur un an en octobre contre -27% précédemment. Aux US, il y a eu 119k nouveaux emplois (hors secteur agricole) en septembre (cons. +50k) contre -4k (révisé de +22k). Les demandes d'emplois ont augmenté de +216k sur la semaine se terminant le 22/11 (cons. +225k) contre +222k précédemment. En Chine la balance commerciale d'octobre est de 90.07Mds\$ (cons. 95.6Mds\$) contre 90.45Mds\$ précédemment. Au Japon, l'inflation d'octobre ressort en ligne avec le consensus à 3% sur un an contre 2.9% précédemment. La production industrielle préliminaire d'octobre est en hausse de +1.4% (cons. -0.6%) contre 2.6% précédemment. Sur le plan sectoriel, la santé a surperformé le Stoxx 600 en novembre (+5.0%), aidée par les accords passés entre les entreprises et l'administration Trump concernant le prix de certains médicaments aux États-Unis (notamment pour Medicare), et également par les bons résultats médicaux des grosses capitalisations de l'indice, avec notamment Roche (+18.7%) qui a fait état de plusieurs résultats positifs dans la phase 3 de son traitement du cancer du sein et AstraZeneca (+13.2%) qui a présenté des résultats concluants lors de la seconde partie de la phase 3 du baxdrostat. Le secteur des constructions et matériaux (+3.7%) progressent également sur fond de d'un potentiel cessez-le-feu en Ukraine qui pourraient entraîner le début de la reconstruction des territoires ukrainiens, marché estimé à +520Mds\$ par la Banque mondiale. Le secteur le plus en difficulté en novembre est la technologie (-4.9%), impactée par le sell-off aux États-Unis sur les interrogations concernant la rentabilité future des CapEx actuels consentis par les Hyperscalers. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 28 novembre, le fonds composé de 60 titres, est exposé à 98%.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Abivax (+18.8%), Compagnie des Alpes (+10.5%) et Neurones (+11.4%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Medincell (-26.8%), Exosens (-14.1%) et Lumibird (-10.6%)."

Décembre 2025

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de décembre en hausse, avec une progression de +2.7% pour le STOXX 600 et de +2.2% pour l'EuroStoxx 50, dans un contexte marqué par la baisse des taux de 25bps de la Fed vers une fourchette 3.50%-3.75%. D'un point de vue global, les marchés ont réagi positivement à cette baisse, tout en prenant en compte le discours de Powell qui est resté prudent quant à la réunion de janvier et a indiqué surveiller de près l'inflation et le chômage élevés qui restent présents. On retiendra aussi que l'administration Trump a également émis une nouvelle interruption de tous les chantiers éoliens off-shore pour cause d'« atteinte à la sécurité nationale ». En Europe, les marchés ont été attentifs aux nombreux rebondissements concernant une possible paix en Ukraine. Les pourparlers continuent d'avoir lieu entre toutes les parties mais aucun accord définitif n'est signé et plusieurs points restent bloquant pour la résolution du conflit, notamment la question des territoires du Donbass encore sous contrôle ukrainien. En France, le mois de décembre a été marqué par les différents votes relatifs au budget 2026 avec l'échec de son adoption par la commission mixte paritaire, entraînant le vote d'une loi spéciale pour 2026 avant la reprise des débats en janvier. Du côté des banques centrales, la Fed a baissé ses taux de 25bps vers une fourchette de 3.50-3.75% tout comme la BoE à 3.75% et la Reserve Bank of India à 5.25%. La BCE a maintenu ses taux inchangés, tout comme celle de Taiwan à 2% et la Reserve Bank of Australia a maintenu son taux directeur à 3.6%. La BoJ a quant à elle monté ses taux de 25bps à 0.75%, son plus haut niveau depuis 1999. Sur le plan économique, en Europe, les immatriculations sont en hausse de +2.1% sur un an en novembre contre +5.8% précédemment. La production industrielle de la zone euro a augmenté de +0.8% en octobre, en ligne avec le consensus, contre +0.2% précédemment. En France, les immatriculations sont en baisse de -0.3% sur un an en novembre contre +2.9% précédemment. La balance commerciale du mois d'octobre ressort à -3.9Mds € (cons. -6.8Mds€) contre -6.4Mds€ précédemment. L'inflation du mois de novembre ressort à -0.2% (cons. -0.1%) contre +0.1% précédemment. En Allemagne, les immatriculations ont progressé de +2.5% sur un an en novembre contre +7.8% précédemment. La balance commerciale d'octobre ressort à 16.9Mds€ (cons. 15.2Mds€) contre 15.3Mds€ précédemment. L'inflation a diminué de -0.2% en novembre, en ligne avec le consensus, contre +0.3% précédemment. Au UK, la croissance du PIB a baissé de -0.1% au mois d'octobre (cons. +0.1%) contre -0.1% précédemment. La production industrielle d'octobre ressort à +1.1% (cons. +0.7%) contre -2% précédemment. L'inflation ressort à +3.2% sur un an en novembre (cons. +3.5%) contre +3.6% précédemment. Aux Etats Unis, le nombre d'emplois non-agricoles a augmenté de +64k en novembre (cons. +50k) et diminué de -105k en octobre. Les ventes de détail n'ont pas changé en octobre (cons. +0.1%) contre +0.1% précédemment. L'inflation du mois de novembre ressort à +2.7% sur un an (cons. +3.1%). La croissance du PIB au T3 a été de +4.3% (cons. +3.3%) contre +3.8% précédemment. En Chine, la balance commerciale de novembre ressort à 111.68Mds\$ (cons. 100.2Mds\$) contre 90.1Mds\$ précédemment. Les ventes de détail de novembre ressortent à +1.3% sur un an (cons. +2.9%) contre +2.9% précédemment. Au Japon, les dépenses des ménages japonais ont diminué de -3.5% en octobre (cons. +0.7%) contre -0.7% précédemment. La production industrielle a progressé de +1.5% en octobre (cons. +1.4%) contre +2.6% précédemment. L'inflation du mois de novembre ressort à +2.9% sur un an contre +3% précédemment. Sur le plan sectoriel, les ressources de base (+10.3%) ont été le secteur le plus performant, soutenu par la continuité de la hausse des prix des métaux précieux et notamment l'argent qui est en hausse de +26.9% sur le mois et l'Or (+2%) qui atteint pour la première fois les 4500\$ l'once, les incertitudes géopolitiques poussant les investisseurs vers les valeurs refuges. Les banques (+7.9%) profitent de perspectives positives de différents bureaux d'analyses pour 2026 portées par une transformation bancaire intacte et des effets attendus de l'IA sur le cost income ratio. L'immobilier (-0.5%) est en baisse, principalement à cause de Big Yellow Group (-9.8%) dont le rachat par Blackstone a échoué. Parmi les plus fortes variations, le mois a été marqué par la hausse conséquente des métaux précieux, ce qui a profité à KGHM (+32.6%), plus forte hausse du mois ainsi qu'à Fresnilo (+26.6%). De son côté, Carnival (+25.1%) a publié des résultats annuels largement supérieurs aux attentes, avec un bénéfice net ajusté de 3.1Mds\$, en hausse de 60% par rapport à l'année dernière. GALP (-15.8%) est la plus forte de baisse de décembre après que TotalEnergies a pris une participation de 40% dans la découverte pétrolière de Galp en Namibie (pas de paiement upfront ni de métrique de valorisation de l'opération). Le régulateur n'a pas approuvé la demande d'ADP (-11.0%) de porter les charges d'aéroport à 1.5% en 2026. La nouvelle interruption des chantiers éoliens offshore par l'administration Trump fait à nouveau baisser Orsted (-10.5%) alors que son chantier Revolution Wind, déjà arrêté cet été, avait repris depuis fin septembre.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 31 décembre, le fonds composé de 63 titres, est exposé à 99.9%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été LISI (+8.26%), Compagnie des Alpes (+15.23%) et Nanobiotix (+12.33%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Medincell (-10.5%), OVH (-13.9%) et Eutelsat (-21.7%)."

Janvier 2026

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de janvier en hausse, avec une progression de +3,18% pour le STOXX 600 et de +2,70% pour l'EuroStoxx 50, dans un mois marqué par un fort rallye des valeurs liées aux semi-conducteurs. La période a également été rythmée par des nouvelles notables concernant la Fed : le maintien des taux directeurs puis l'annonce par Donald Trump de son intention de nommer Kevin Warsh, ancien banquier et gouverneur de la Fed entre 2006 et 2011, pour succéder à Jerome Powell au poste de Chairman de la FED. Sur le plan géopolitique, le mois de janvier a été marqué par une forte instabilité, notamment aux États Unis après leur intervention au Venezuela qui a conduit à la capture de Nicolás Maduro, lequel devrait être jugé pour « narco terrorisme ». L'autre foyer de tension est venu d'Iran, où les manifestations massives contre le régime ont été sévèrement réprimées. En réponse, Donald Trump a massé des forces navales autour du pays et a averti les dirigeants iraniens que le « temps était compté » pour engager des négociations sur le dossier nucléaire, ce qui a entraîné une hausse des prix du pétrole. En Europe, les marchés ont également été attentifs aux avancées potentielles vers une paix en Ukraine. Les discussions ont repris, y compris des rencontres tripartites aux Émirats Arabes Unis réunissant représentants américains, ukrainiens et russes. Selon Donald Trump, la Russie se serait engagée à suspendre ses frappes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, tandis que Kiev accepterait de stopper les siennes contre les infrastructures pétrolières et gazières russes. En France, le mois de janvier a été dominé par les débats autour du budget 2026, marqué par 3 recours successifs à l'article 49.3 pour faire adopter les différentes parties du texte. Les motions de censure déposées par LFI et le RN ont été rejetées, ouvrant la voie à une adoption définitive en début février. Les banques centrales ont globalement maintenu leur politique monétaire inchangée : la Fed a laissé ses taux dans la fourchette de 3,5% à 3,75%, la BoC a conservé un taux directeur de 2,25%, et la BoJ un taux de 0,75%. Sur le plan économique, la zone euro a enregistré des ventes de détail en hausse de +0,2% en novembre, supérieures au consensus (+0,1%), tandis que l'inflation finale de décembre s'est établie à +1,9% sur un an, légèrement en dessous des attentes. Les nouvelles immatriculations de véhicules ont progressé de +5,8% en décembre (contre +2,1% précédemment). En France, les immatriculations sont en baisse de -5,8% sur un an, l'inflation a progressé de +0,1% en décembre et ressort à +0,8% sur un an, tandis que la croissance préliminaire du PIB au T4 s'établit à +0,2%. En Allemagne, la balance commerciale ressort à +13,1Mds€ et la production industrielle progresse de +0,8% sur un an, tandis que le PIB 2025 affiche un rebond à +0,2%. Au Royaume Uni, le PIB de novembre ressort à +0,3% et l'inflation à +3,4% sur un an. Aux États Unis, l'ISM manufacturier ressort à 47,9, les créations d'emplois non agricoles atteignent 50 000 en décembre, l'inflation progresse de +0,3% sur le mois et de +2,7% sur un an, et l'indice de confiance des consommateurs du Michigan remonte à 56,4. En Chine, l'inflation atteint +0,8% sur un an. Sur le plan sectoriel, les ressources de base (+12,7%) affichent une forte hausse, soutenues par l'envolée de l'or au-delà de 5600 \$ l'once (record historique) et de l'argent autour de 120 \$ l'once (record historique également), avant une prise de profits en fin de mois. Cette hausse est alimentée par les incertitudes entourant l'indépendance future de la Fed et les déclarations de Donald Trump sur une tolérance à un dollar plus faible. Le secteur de l'énergie (+9,1%) bénéficie également des tensions géopolitiques, alors que le WTI progresse de +13,57% et le Brent de +16,17%. On note aussi la conclusion d'un accord entre neuf pays européens pour produire 100 GW d'énergies renouvelables en mer du Nord. À l'inverse, le secteur consumer products and services (-7,6%) recule, pénalisé par les publications du secteur du luxe, notamment LVMH (-15,21%) et RICHEMONT (-13,08%), qui alimentent la crainte d'une reprise plus lente que prévu en 2026.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Du côté des valeurs individuelles, le leader mondial des fabrications de puces, TSMC signe une performance notable avec +7,64% grâce à de solides résultats et à l'annonce d'une hausse de capex de +32% en 2026, entraînant dans son sillage les semi-conducteurs européens, dont ASMI (+37,1%) et ASML (+31,9%) qui devient la première société européenne à franchir la barre des 500Mds€ de capitalisation boursière en séance (le 28/01). BEAZLEY bondit également (+36,2%) après la révision à la hausse du prix de l'OPA de Zurich Insurance à 1280 pence. À la baisse, PANDORA chute de -28,1% après des résultats préliminaires décevants et une guidance abaissée, tandis que SAP recule de -18,1% en raison d'un T4 contrasté, notamment sur le backlog cloud (+25% contre +26% attendus) et d'une guidance 2026 plus prudente. Le segment Software est aussi pénalisé par une crainte globale concernant la réduction massive d'abonnement SaaS lié aux réductions de staff provoqué par l'implémentation de l'IA dans les entreprises. Parmi les IPO de ce début, on notera celle de CSG (taille de l'offre : 3.80Mds€) dans le segment de la Défense avec une performance de +31.4% sur la première séance de cotation. Côté M&A, on notera l'offre de Deutsche Boerse sur Allfunds Group au prix de 8.8€/titre (mix de cash & titre) ce qui représente une prime de +10.5% par rapport au cours la veille de l'annonce ; l'offre de EP Group (Kretisnki) sur Fnac Darty (offre amicale pour passer de 28.5% à 50% du capital au prix de 36€/titre, soit une prime de +19% par rapport au dernier cours de clôture), l'offre de Worthington Steel sur Kloeckner (100% en cash au prix de 11€/titre soit une prime de +27.8% par rapport au cours la veille de l'annonce) ; ou encore l'offre de OEP Capital Advisor sur Kitwave Group 100% en cash au prix de 2.95£/titre, ce qui représente une prime de +33.5% par rapport au cours de bourse l'a veille de l'annonce. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 30 janvier, le fonds composé de 62 titres, est exposé à 99.25%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Exail Technologies (+35.7%), Fnac Darty (+22.63%) et Inventiva (+26.7%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Vusion (-35.8%), Sidetrade (-35.7%) et Nanobiotix (-35.7%)."

Février 2026

"Faits marquants sur les marchés financiers Les marchés européens ont clôturé le mois de février en forte hausse, avec une progression de +3.7% pour le STOXX 600 et de +3.2% pour l'EuroStoxx 50, dans un mois riche en publications d'entreprises ainsi que par des tensions macro-économiques et géopolitiques. En premier lieu, la Cour suprême américaine s'est prononcée contre les droits de douane de l'administration Trump, ce qui n'a pas empêché cette dernière d'activer un nouvel article permettant d'imposer une taxe de 10% sur tous les pays pour une durée de 150 jours. L'Union européenne, en représailles, a suspendu le processus de ratification de l'accord UE US. Sur le plan géopolitique, février a également été marqué par la montée des tensions entre les États Unis et l'Iran, les États Unis ayant concentré dans la région leur plus fort niveau de troupes depuis 2003. En Europe, les marchés restent attentifs à la situation en Ukraine où des pourparlers ont eu lieu entre les émissaires ukrainiens, russes et américains, principalement en Arabie Saoudite et à Genève. Ces discussions n'ont pour l'instant débouché sur aucune avancée majeure; la question des territoires du Donbass encore contrôlés par l'Ukraine demeure un point de blocage central. Du côté des banques centrales, la BCE a maintenu ses taux inchangés, avec un taux de dépôt à 2%, comme attendu. La BoE a également maintenu son taux directeur à 3.75%, tout comme la Reserve Bank of India à 5.25% et la Banque de Corée à 2.5%. À l'inverse, la Reserve Bank of Australia a relevé son taux directeur de +25bps à 3.85%, première hausse depuis 2023. Sur le plan économique, dans la Zone Euro, la balance commerciale de décembre ressort à +12.6Mds€ (vs. +9.3Mds€) et l'inflation flash de janvier à +1.7% sur un an (vs. +2% précédemment). Les ventes de détail reculent de -0.5% en décembre (vs. -0.2%). En France, l'inflation ressort à -0.3% sur le mois de janvier (cons. -0.1%) et +0.3% sur un an. La balance commerciale s'établit à -4.8Mds€. En Allemagne, le taux de chômage reste stable à 6.3% et l'inflation préliminaire de février décélère à +1.9% (vs. +2.1%). Au Royaume Uni, le PIB du T4 progresse de +0.1% et la balance commerciale des biens ressort à -22.72Mds£.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Aux États Unis, les créations d'emplois non agricoles atteignent +130k (vs. 70k attendus), l'inflation ralentit à +2.4% et le PPI progresse de +0.5%. En Chine, l'inflation de janvier ressort à +0.2% (vs. +0.8% précédemment). Sur le plan sectoriel, février a été marqué par une très forte dispersion. Les secteurs défensifs, peu exposés à la disruption IA, sont en tête : Télécommunications (+15.6%), Food, Beverages & Tobacco (+9.4%), Pétrole & Gaz (+8.7%), Matières premières (+8.6%) grâce à un rebond de l'Or (+7.9%) et de l'Argent (+10.0%), Utilities (+8.4%), Immobilier (+7.6%) et Chimie (+7.6%). À l'inverse, les secteurs considérés comme plus impactés par l'IA et ses applications - Software, médias, services financiers - sont en recul : Médias (-5.8%), Services financiers (-1.9%), Technologie (-0.9%) et Voyages & Loisirs (-0.3%). Du côté des valeurs individuelles, plusieurs titres affichent des performances remarquables. ACCIONA (+36.1%) a publié des résultats FY25 solides, avec un EBITDA de 1546m€, en hausse de +8%, et un bénéfice net en progression de +83%. SCHRODERS (+29.8%) progresse fortement dans la perspective de son rachat par Nuveen pour 10Mds£. À l'inverse, plusieurs valeurs fortement exposées à l'IA ou confrontées à des publications décevantes sont en baisse à l'instar de NOVO NORDISK (-35.6%), pénalisée par les essais cliniques décevants du CagriSema. SYENSQO (-32.9%) a publié un T4 très décevant avec un CA de 1.33Md€ (-10% vs consensus) et un EBITDA de 11mM€ (-28% vs cons.). Parmi les plus grosses opérations M&A, on notera l'annonce de l'acquisition de UK Power Networks par ENGIE pour 16.56Mds£ en cash, Engie qui a réalisé une augmentation de capital accélérée de 3Mds€ le dernier jour du mois pour financer l'opération, A noter également l'annonce de l'acquisition de Schroders par Nuveen pour 10Mds£ (soit 5.9£/titre) en cash. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement: Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 27 février, le fonds composé de 59 titres, est exposé à 98.6%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Nanobiotix (+47.77%), Compagnie des Alpes (+11.54%) et Exosens (+15.6%). À l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur Aubay (-24.04%), Wavestone (-19.8%) et Quadient (-15.18%)."

Mars 2026

"Faits marquants sur les marchés financiers En mars, les indices européens ont nettement corrigé, avec un repli de -8,00% pour le STOXX 600 et de -9,26% pour l'Euro STOXX 50. Les marchés actions ont été pénalisés par l'embarquement du conflit en Iran après l'attaque lancée par Donald Trump le 28 février, entraînant le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20% de la production pétrolière mondiale. Dans ce contexte, le Brent a progressé de +63,3% et le WTI de +51,4%. Les thématiques de reprise cyclique et de baisse des taux ont été progressivement délaissées au profit d'une lecture centrée sur le Moyen-Orient, le risque énergétique et les craintes de stagflation. L'hypothèse initiale d'un conflit de courte durée s'est rapidement effacée. À partir des 7 et 8 mars, les frappes se sont étendues aux infrastructures énergétiques iraniennes, notamment les dépôts et les capacités de stockage. La fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran a mis en jeu près de 20 millions de barils par jour, ainsi qu'une part significative des flux régionaux de GNL, soit environ 20% de l'offre mondiale. La durée du conflit est ainsi devenue la variable clé : plus celui-ci s'inscrit dans le temps, plus le risque inflationniste s'intensifie, avec un risque accru de stagflation, renforcé après les attaques du 18 mars sur plusieurs infrastructures du Golfe. Le 23 mars, Donald Trump a annoncé une pause de cinq jours sur les frappes visant les installations énergétiques iraniennes, prolongée jusqu'au 6 avril, tout en recherchant une voie de désescalade via le Pakistan. En parallèle, Israël a poursuivi ses frappes, l'Iran a rejeté toute négociation directe et maintenu la pression militaire, tandis que les Européens ont privilégié une réponse exclusivement diplomatique. Au 30 mars, des discussions existent en coulisses, mais les combats se poursuivent. Sur le plan monétaire, les principales banques centrales ont maintenu leurs taux inchangés, tout en adoptant un ton nettement plus prudent sur l'inflation. La Fed a conservé ses taux dans la fourchette de 3,50% à 3,75%, en soulignant l'incertitude liée au conflit et à la hausse des prix de l'énergie. La BCE a maintenu son taux de dépôt à 2,0%, en mettant en avant un risque combiné d'inflation plus élevée et de croissance plus faible. La BoE a laissé son taux à 3,75%, en alertant sur les effets de second tour.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

La BoJ a, de son côté, conservé son taux directeur à 0,75%, tout en signalant le risque associé à la remontée du pétrole. Sur le plan sectoriel, le secteur de l'énergie a très largement surperformé le marché, avec une progression de +14,55%. À l'inverse, la chimie (-2,75%) et les télécoms (-3,63%) ont relativement mieux résisté, soutenues respectivement par le pricing power et par leur profil plus défensif. En revanche, l'immobilier (-14,53%), la construction (-12,25%) et l'industrie (-11,85%) ont été fortement pénalisés par la remontée des taux, la crainte d'un ralentissement de la demande et la hausse des coûts énergétiques. Du côté des valeurs individuelles, la hausse a été presque entièrement concentrée sur le secteur énergétique : parmi les dix plus fortes progressions du STOXX 600, neuf appartiennent à ce compartiment, emmenées par Equinor (+49,29%), Vår Energi (+42,41%), Neste (+31,96%) et Repsol (+29,63%), soutenues par l'effet de levier des prix des hydrocarbures. Hors énergie, Lottomatica (+20,55%) se distingue nettement, après la publication de résultats annuels solides. Yara (+17,33%) et Evonik (+13,25%) complètent le haut du classement : Yara bénéficie de son exposition à l'ammoniac et aux solutions azotées, tandis qu'Evonik a mieux résisté grâce à une chimie de spécialités plus défensive et à la confirmation de ses objectifs 2026. À l'inverse, les valeurs immobilières britanniques Vistry (-52,37%), Bellway (-33,81%) et Barratt Redrow (-28,70%) figurent parmi les plus fortes baisses, reflétant la sensibilité du secteur aux taux, au coût du crédit et à la confiance des ménages. Les producteurs d'acier, tels que Thyssenkrupp (-29,77%) et ArcelorMittal (-20,98%), ont également fortement corrigé, le marché sanctionnant à la fois le ralentissement de la demande et leur exposition aux coûts énergétiques.. Bilan des principales positions du mois Le fonds, éligible au dispositif PEA PME, s'appuie principalement sur quatre piliers d'investissement : Pilier 1 : La souveraineté Le portefeuille déploie une stratégie visant à soutenir prioritairement les PME et ETI françaises évoluant dans des secteurs clés, contribuant ainsi à la résilience stratégique de la France. Pilier 2 : L'accompagnement des transitions Le fonds accompagne les entreprises dans leurs transitions numérique et/ou énergétique, favorisant une compétitivité industrielle renforcée et durable. Pilier 3 : La cohérence territoriale Le portefeuille soutient les entreprises françaises qui investissent sur le territoire national, stimulant le développement économique local et la dynamisation des territoires. Pilier 4 : La restructuration Notre stratégie identifie des opportunités d'investissement dans des entreprises temporairement en difficulté, mais présentant un fort potentiel de redressement. Ces thématiques ne sont pas exclusives : une même entreprise peut ainsi appartenir simultanément à plusieurs piliers du portefeuille. La classe d'actif étant particulièrement peu liquide le portefeuille, de type « buy and hold », a été construit pour une durée de détention d'environ 3 ans sans modification significative. Au 31 mars, le fonds composé de 59 titres, est exposé à 96.8%. Les principaux contributeurs positifs à la performance ont été Sidetrade (+40.4%), Seche Environnement (+18.9%) et Française de l'énergie (+14.4%). A l'inverse le fonds a pâti de ses positions sur ID logistics (-20.4%), Mersen (-20.2%) et Quadient (-20.2%)."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR AMBITION FRANCE et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Ambition France - I en devise EUR : 39,97%
- Part CPR Ambition France - P en devise EUR : 38,62%
- Part CPR Ambition France - R en devise EUR : 39,73%
- Part CPR Ambition France - SI en devise EUR : 40,50%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	68 084 452,52	64 239 852,50
Amundi CAC 40 UCITS ETF	29 387 421,93	29 374 875,76
LISI	13 655 247,04	19 692 821,29
ABIVAX SA	3 051 644,69	29 639 187,18
EXAIL TECHNOLOGIES	5 222 367,84	13 037 276,08
NANOBIOTIX	7 073 806,40	6 933 731,80
FNAC DARTY SA	4 739 453,97	4 049 323,23
WAVESTONE	7 281 183,65	1 219 021,84
MEDINCELL SA	4 681 201,40	3 380 900,78
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	4 297 618,23	3 752 449,33

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 27 mars 2026 Ajout [Eligibilité PEA-PME] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Le 27 mars 2026 Ajout [Eligibilité PEA et PEA-PME - CODE ISIN : FR0013532728] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Le 27 mars 2026 Modification [Indicateur de référence - CODE ISIN : FR0013532728] : Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Le 27 mars 2026 Ajout [Eligibilité PEA / PEA-PME - CODE ISIN : FR0013532710] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Le 27 mars 2026 Modification [Indicateur de référence / Benchmark - CODE ISIN : FR0013532710] : Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Le 27 mars 2026 Modification [SRI - Durée de détention associée - CODE ISIN : FR0013532710] : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le 27 mars 2026 Modification [Durée de détention pour l'indicateur de risque - CODE ISIN : FR0013532744] : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le 27 mars 2026 Modification [Durée de placement recommandée - CODE ISIN : FR0013532744] : 5 ans

Le 27 mars 2026 Ajout [Eligibilité PEA et PEA-PME - CODE ISIN : FR0013532744] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Le 27 mars 2026 Modification [Indicateur de référence - CODE ISIN : FR0013532744] : Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Le 27 mars 2026 Ajout [Eligibilité PEA et PEA-PME - CODE ISIN : FR0013532736] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Le 27 mars 2026 Modification [Indicateur de référence / Benchmark - CODE ISIN : FR0013532736] : Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Le 30 janvier 2026 Ajout [Création de part / ISIN] : CPR Ambition France - Z (C) | ISIN : FR0014015HO8

Le 30 janvier 2026 Ajout [Eligibilité PEA-PME] : Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 0,00%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (174 bénéficiaires¹) s'est élevé à 24 973 618 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 15 660 843 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 9 312 775 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 3 470 710 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (11 bénéficiaires), 4 219 970 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (12 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
 - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
 - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
 - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
 - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
 - Respect de la politique Investissement Responsable,
 - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
 - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
 - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
 - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
 - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, CPR AM a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

– Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

– Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif de CPR AM, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires⁵.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁶,
- armes chimiques et biologiques⁷,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸.

² Sources CPR AM Décembre 2025

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de CPR AM disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de CPR AM veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de CPR AM

⁵ Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

⁶ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁷ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁸ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁹,
- pétrole, gaz et combustibles consommables¹⁰
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

CPR AM exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante¹¹.

- Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50% d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. CPR AM applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

CPR AM exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

- Tabac

CPR AM pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM applique une gestion discrétionnaire.

⁹ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

¹⁰ Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

¹¹ CPR AM effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

CPR AM exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, CPR AM exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5% de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.

Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM a toute discrétion.

- Armement nucléaire

CPR AM limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

CPR AM exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
- Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR Ambition France

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

Aux porteurs de parts du FCP CPR Ambition France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR Ambition France constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Bilan Actif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	225 655 688,85	95 437 543,24
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	225 655 688,85	95 437 543,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	7 221 548,08	3 572 706,88
OPCVM	7 221 548,08	3 572 706,88
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	232 877 236,93	99 010 250,12
Créances et comptes d'ajustement actifs	240 364,15	1 625 704,00
Comptes financiers	851 543,88	214 810,19
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 091 908,03	1 840 514,19
Total de l'actif I+II	233 969 144,96	100 850 764,31

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Bilan Passif au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres :		
Capital	160 708 413,58	105 039 445,63
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	5 763 528,45	2 188 316,84
Résultat net de l'exercice	66 310 733,10	-6 485 148,95
Capitaux propres I	232 782 675,13	100 742 613,52
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	232 782 675,13	100 742 613,52
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 186 469,83	108 150,79
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	1 186 469,83	108 150,79
Total Passifs : I+II+III+IV	233 969 144,96	100 850 764,31

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	3 051 831,02	2 601 104,50
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	7 966,30	5 276,60
Sous-total produits sur opérations financières	3 059 797,32	2 606 381,10
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières		-1 024,78
Sous-total charges sur opérations financières		-1 024,78
Total revenus financiers nets (A)	3 059 797,32	2 605 356,32
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-877 657,31	-373 130,64
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-877 657,31	-373 130,64
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 182 140,01	2 232 225,68
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	979 024,44	97 025,78
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 161 164,45	2 329 251,46
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	36 326 853,65	1 405 822,68
Frais de transactions externes et frais de cession	-555 145,91	-139 451,70
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	35 771 707,74	1 266 370,98
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	6 604 610,26	-34 633,58
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	42 376 318,00	1 231 737,40

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Compte de résultat au 31/03/2026 en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	7 992 634,79	-9 530 689,20
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises		
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	7 992 634,79	-9 530 689,20
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	12 780 615,86	-515 448,61
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	20 773 250,65	-10 046 137,81
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	66 310 733,10	-6 485 148,95

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexes aux comptes annuels

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Actif net Global en EUR	106 864 093,05	102 762 271,73	94 882 907,17	100 742 613,52	232 782 675,13
Part CPR AMBITION FRANCE I en EUR					
Actif net	2 676 789,36	8 424 025,87	9 383 998,03	13 683 860,85	22 330 361,27
Nombre de titres	19,551	63,495	71,094	110,247	128,531
Valeur liquidative unitaire	136 913,16	132 672,27	131 994,23	124 120,02	173 735,21
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	4 946,52	3 737,90	3 284,48	4 802,79	36 459,53
Capitalisation unitaire sur revenu	1 510,20	1 875,19	1 866,06	2 800,06	2 051,51
Part CPR AMBITION FRANCE P en EUR					
Actif net	6 132 744,93	1 966 422,54	2 584 585,82	20 296 633,15	27 586 530,46
Nombre de titres	45 354,907	15 159,525	20 229,313	170 612,380	167 282,870
Valeur liquidative unitaire	135,21	129,71	127,76	118,96	164,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,97	-1,19	-0,43	1,47	30,19
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,13	0,56	0,56	1,56	0,50
Part CPR AMBITION FRANCE R en EUR					
Actif net	5 611,39	5 415,78	5 366,36	6 094,99	7 340,69
Nombre de titres	41,177	41,177	41,177	49,847	42,965
Valeur liquidative unitaire	136,27	131,52	130,32	122,27	170,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,00	-1,20	-0,41	1,50	31,16
Capitalisation unitaire sur revenu	0,90	1,35	1,31	2,57	1,83

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025	31/03/2026
Part CPR AMBITION FRANCE SI en EUR					
Actif net	68 753 399,21	66 823 932,15	60 309 506,67	66 756 024,53	182 858 442,71
Nombre de titres	500,000	500,000	475,000	557,056	1 086,025
Valeur liquidative unitaire	137 506,79	133 647,86	126 967,38	119 837,18	168 374,06
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	4 959,01	3 745,38	3 278,32	4 738,58	35 359,27
Distribution unitaire sur revenu			6 284,54		
Crédit d'impôt unitaire					
Report à nouveau unitaire sur revenu	2 076,99	4 354,62			
Capitalisation unitaire sur revenu			341,21	3 147,11	2 590,59
Part CPR AMBITION FRANCE T en EUR					
Actif net	29 295 548,16	25 542 475,39	22 599 450,29		
Nombre de titres	281 808,768	254 129,265	225 025,310		
Valeur liquidative unitaire	103,95	100,50	100,43		
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	3,35	2,43	2,10		
Distribution unitaire sur revenu	0,67		1,85		
Crédit d'impôt unitaire					
Capitalisation unitaire sur revenu		1,87			

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, y compris les frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats), à l'exception des frais de transactions.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...)

Les frais de gestion indirects recouvrent les commissions et frais de gestion indirects supportés par le FCP (ces frais sont présents lorsque le FCP investit plus de 20% de son actif en parts et/ou actions d'OPC).

A ces frais de gestion, peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP dépasse ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

N°	Frais facturés au FCP ⁽¹⁾	Assiette	Taux annuel / Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part SI : 0,30% TTC maximum Part I : 0,80% TTC maximum Part P : 1,60% TTC maximum Part R : 0,90% TTC maximum Part Z : 0,40% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services ⁽²⁾	Actif net	Part SI : 0,075% TTC Part I : 0,10% TTC Parts P et R : 0,12% TTC Part Z : 0,10% TTC
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	N/A	N/A
5	Commission de surperformance	Actif net	N/A

⁽¹⁾ Les coûts suivants pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du FCP ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.
- Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF peuvent s'ajouter aux frais facturés au FCP et affichés ci-dessus.
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents peuvent s'ajouter aux frais facturés au FCP et affichés ci-dessus.

⁽²⁾ Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessus peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR AMBITION FRANCE P	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR AMBITION FRANCE I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR AMBITION FRANCE R	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR AMBITION FRANCE SI	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	100 742 613,52	94 882 907,17
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	127 017 353,22	47 730 479,47
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-40 923 774,15	-35 456 877,43
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 182 140,01	2 232 225,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	35 771 707,74	1 266 370,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	7 992 634,79	-9 530 689,20
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		-381 851,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)		48,12 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	232 782 675,13	100 742 613,52

(*) 31/03/2025 : Solde fusion avec le fonds 340060 sur la VL du 14/10/2024

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CPR AMBITION FRANCE I		
Parts souscrites durant l'exercice	243,114	36 696 158,85
Parts rachetées durant l'exercice	-224,830	-35 818 170,26
Solde net des souscriptions/rachats	18,284	877 988,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	128,531	
Part CPR AMBITION FRANCE P		
Parts souscrites durant l'exercice	27 374,863	4 549 003,97
Parts rachetées durant l'exercice	-30 704,373	-5 104 461,34
Solde net des souscriptions/rachats	-3 329,510	-555 457,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	167 282,870	
Part CPR AMBITION FRANCE R		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	187,27
Parts rachetées durant l'exercice	-7,882	-1 142,55
Solde net des souscriptions/rachats	-6,882	-955,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42,965	
Part CPR AMBITION FRANCE SI		
Parts souscrites durant l'exercice	528,969	85 772 003,13
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	528,969	85 772 003,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 086,025	

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CPR AMBITION FRANCE I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR AMBITION FRANCE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR AMBITION FRANCE R Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR AMBITION FRANCE SI Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CPR AMBITION FRANCE I FR0013532728	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	22 330 361,27	128,531	173 735,21
CPR AMBITION FRANCE P FR0013532710	Capitalisation	Capitalisation	EUR	27 586 530,46	167 282,870	164,90
CPR AMBITION FRANCE R FR0013532744	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 340,69	42,965	170,85
CPR AMBITION FRANCE SI FR0013532736	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	182 858 442,71	1 086,025	168 374,06

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE	Pays 2 LUXEMBOURG	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	225 655,69	218 253,93	7 401,75			
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	225 655,69					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif Dépôts Obligations Titres de créances Opérations temporaires sur titres Comptes financiers Passif Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres Emprunts Comptes financiers Hors-bilan Futures Options Swaps Autres instruments financiers	851,54				851,54
Total					851,54

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	851,54						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	851,54						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2026
Créances		
	Ventes à règlement différé	107 302,64
	Souscriptions à recevoir	15 143,03
	Coupons et dividendes en espèces	117 918,48
Total des créances		240 364,15
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 020 890,73
	Frais de gestion fixe	92 595,29
	Autres dettes	72 983,81
Total des dettes		1 186 469,83
Total des créances et des dettes		-946 105,68

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2026
Part CPR AMBITION FRANCE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	144 892,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR AMBITION FRANCE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	411 632,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,52
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR AMBITION FRANCE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	51,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CPR AMBITION FRANCE SI	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	321 080,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2026
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2026
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2026
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 221 548,08
	FR0007052782	Amundi CAC 40 UCITS ETF	7 700,19
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	7 213 847,89
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			7 221 548,08

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	3 161 164,45	2 329 251,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	3 161 164,45	2 329 251,46
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 161 164,45	2 329 251,46

Part CPR AMBITION FRANCE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	263 683,33	308 698,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	263 683,33	308 698,90
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	263 683,33	308 698,90
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	263 683,33	308 698,90
Total	263 683,33	308 698,90
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Part CPR AMBITION FRANCE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	83 946,59	267 302,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	83 946,59	267 302,38
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	83 946,59	267 302,38
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	83 946,59	267 302,38
Total	83 946,59	267 302,38
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part CPR AMBITION FRANCE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	78,75	128,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	78,75	128,37
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	78,75	128,37
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	78,75	128,37
Total	78,75	128,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Part CPR AMBITION FRANCE SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2026	31/03/2025
Revenus nets	2 813 455,78	1 753 121,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 813 455,78	1 753 121,81
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 813 455,78	1 753 121,81
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 813 455,78	1 753 121,81
Total	2 813 455,78	1 753 121,81
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	42 376 318,00	1 231 737,40
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	42 376 318,00	1 231 737,40
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 763 528,45	2 188 316,84
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	48 139 846,45	3 420 054,24

Part CPR AMBITION FRANCE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 068 872,70	167 389,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 068 872,70	167 389,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	617 308,05	362 104,29
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 686 180,75	529 493,79
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	4 686 180,75	529 493,79
Capitalisation		
Total	4 686 180,75	529 493,79
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Part CPR AMBITION FRANCE P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 051 272,07	250 829,08
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 051 272,07	250 829,08
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 051 272,07	250 829,08
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	5 051 272,07	250 829,08
Total	5 051 272,07	250 829,08
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part CPR AMBITION FRANCE R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 338,85	74,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 338,85	74,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 338,85	74,84
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 338,85	74,84
Total	1 338,85	74,84
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

Part CPR AMBITION FRANCE SI

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2026	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	33 254 834,38	813 443,98
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	33 254 834,38	813 443,98
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 146 220,40	1 826 212,55
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	38 401 054,78	2 639 656,53
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	38 401 054,78	2 639 656,53
Capitalisation		
Total	38 401 054,78	2 639 656,53
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			225 655 688,85	96,94
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			225 655 688,85	96,94
Biens de consommation durables			6 320 352,20	2,72
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	223 334	6 320 352,20	2,72
Biotechnologie			9 867 081,45	4,24
ABIVAX SA	EUR	26 392	2 470 291,20	1,06
INVENTIVA SA	EUR	1 557 219	7 396 790,25	3,18
Composants automobiles			4 194 924,30	1,80
OPMOBILITY	EUR	280 035	4 194 924,30	1,80
Conglomérats industriels			3 779 222,00	1,62
FIGEAC-AERO	EUR	410 785	3 779 222,00	1,62
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			12 148 914,45	5,22
L.D.C. SA	EUR	69 528	6 904 130,40	2,97
NANOBIOTIX	EUR	202 893	5 244 784,05	2,25
Distribution spécialisée			902 100,54	0,39
PLANISWARE SA	EUR	62 733	902 100,54	0,39
Equipement et services pour l'énergie			691 100,30	0,30
FRANCAISE ENERGIE	EUR	17 974	691 100,30	0,30
Equipements électriques			4 436 615,40	1,91
MERSEN	EUR	68 761	1 526 494,20	0,66
SPIE SA	EUR	67 930	2 910 121,20	1,25
Equipements et fournitures médicaux			5 576 134,50	2,40
DBV TECHNOLOGIES SA	EUR	1 538 244	5 576 134,50	2,40
Equipements et instruments électroniques			12 245 162,12	5,26
LUMIBIRD	EUR	344 219	7 090 911,40	3,05
SEMCO TECHNOLOGIES SAS	EUR	83 756	3 004 327,72	1,29
VUSIONGROUP	EUR	19 634	2 149 923,00	0,92
Equipements et produits de loisirs			1 808 516,00	0,78
TRIGANO SA	EUR	12 872	1 808 516,00	0,78
FPI résidentielles			10 272 236,00	4,41
ALTAREA	EUR	91 390	10 272 236,00	4,41
Gestion immobilière et développement			1 049 721,15	0,45
NEXITY	EUR	132 290	1 049 721,15	0,45
Hôtels, restaurants et loisirs			14 350 455,06	6,16
CIE DES ALPES	EUR	469 139	11 071 680,40	4,75

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PIERRE & VACANCES	EUR	2 036 506	3 278 774,66	1,41
Industrie aéronautique et défense			5 909 166,00	2,54
EXOSSENS SAS	EUR	96 555	5 909 166,00	2,54
Logiciels			24 430 471,75	10,48
FNAC DARTY SA	EUR	125 195	4 413 123,75	1,90
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	12 035	2 445 512,00	1,05
ID LOGISTICS GROUP	EUR	13 112	4 176 172,00	1,79
LECTRA	EUR	112 355	1 876 328,50	0,81
LINEDATA SERVICES	EUR	15 098	620 527,80	0,27
SIDETRADE	EUR	5 865	947 197,50	0,41
STREAMWIDE	EUR	16 845	1 276 851,00	0,55
SWORD GROUP	EUR	239 152	7 401 754,40	3,15
WALLIX GROUP	EUR	57 472	1 273 004,80	0,55
Machines			12 244 119,36	5,26
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	44 619	5 309 661,00	2,28
LISI	EUR	94 951	4 975 432,40	2,14
MANITOU BF	EUR	101 294	1 959 025,96	0,84
Marchés de capitaux			3 087 813,12	1,33
OVH GROUPE SAS	EUR	338 576	3 087 813,12	1,33
Matériaux de construction			1 110 488,80	0,48
IMERYS SA	EUR	51 892	1 110 488,80	0,48
Media			3 519 427,94	1,51
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	1 143 420	2 338 293,90	1,00
IPSOS	EUR	35 111	1 181 134,04	0,51
Ordinateurs et périphériques			5 854 176,02	2,51
QUADIENT SA	EUR	543 059	5 854 176,02	2,51
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			4 279 856,00	1,84
GENFIT	EUR	504 700	4 279 856,00	1,84
Producteur et commerce d'énergie indépendants			893 051,52	0,38
VOLTALIA SA- REGR	EUR	128 312	893 051,52	0,38
Produits alimentaires			1 229 996,01	0,53
BONDUELLE SCA	EUR	145 907	1 229 996,01	0,53
Produits chimiques			8 151 894,80	3,50
CARBIOS	EUR	23 564	193 224,80	0,08
EXPLOSIFS PROD. CHI	EUR	15 844	4 357 100,00	1,87
ROBERTET SA	EUR	4 474	3 601 570,00	1,55
Produits pharmaceutiques			6 522 680,10	2,80
VETOQUINOL SA	EUR	33 953	2 672 101,10	1,15
VIRBAC SA	EUR	10 862	3 850 579,00	1,65

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			18 533 267,21	7,96
GL EVENTS	EUR	306 285	8 958 836,25	3,84
MEDINCELL SA	EUR	178 184	4 016 267,36	1,73
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	69 564	5 558 163,60	2,39
Services aux professionnels			5 902 758,40	2,54
ASSYSTEM	EUR	120 251	4 822 065,10	2,08
SYNERGIE SA	EUR	41 091	1 080 693,30	0,46
Services liés aux technologies de l'information			21 387 637,35	9,19
AUBAY	EUR	159 531	6 620 536,50	2,84
INFOTEL	EUR	85 799	3 140 243,40	1,35
NEURONES	EUR	103 599	3 682 944,45	1,58
WAVESTONE	EUR	173 070	7 943 913,00	3,42
Sociétés commerciales et de distribution			3 568 107,60	1,53
THERMADOR GROUPE	EUR	50 397	3 568 107,60	1,53
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 883 365,60	1,67
ARGAN	EUR	68 854	3 883 365,60	1,67
Soins et autres services médicaux			3 248 140,50	1,40
CLARIANE SE	EUR	911 375	3 248 140,50	1,40
Technologies des soins de santé			4 256 735,30	1,83
EQUASENS	EUR	106 153	4 256 735,30	1,83
TITRES D'OPC			7 221 548,08	3,10
OPCVM			7 221 548,08	3,10
Gestion collective			7 221 548,08	3,10
Amundi CAC 40 UCITS ETF	EUR	100	7 700,19	0,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT PART Z C	EUR	6,527	7 213 847,89	3,10
Total			232 877 236,93	100,04

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM CPR AMBITION FRANCE

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	232 877 236,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 091 908,03
Autres passifs (-)	-1 186 469,83
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	232 782 675,13

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CPR AMBITION FRANCE I	EUR	128,531	173 735,21
Part CPR AMBITION FRANCE P	EUR	167 282,870	164,90
Part CPR AMBITION FRANCE R	EUR	42,965	170,85
Part CPR AMBITION FRANCE SI	EUR	1 086,025	168 374,06

Annexe(s)

Produit

CPR Ambition France - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013532710 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Ambition France, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions françaises

Objectifs : En souscrivant dans le Fonds CPR Ambition France, vous investissez dans un portefeuille d'actions françaises centré sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion du Fonds, l'équipe de gestion sélectionne au sein d'un univers d'investissement initial composé de l'ensemble des actions françaises cotées des titres d'entreprises actives dans des secteurs économiques clés qui ont un lien direct ou indirect avec la résilience stratégique de la France, ou qui contribuent à la transition numérique et/ou énergétique des entreprises, ou qui participent à la cohésion des territoires. La stratégie pourra également sélectionner des entreprises pouvant être en difficulté provisoire mais à fort potentiel de redressement.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 110% de son actif net au marché actions, dont 90% minimum de son actif net en actions et titres assimilés d'entreprises dont le siège social est situé en France.

L'équipe de gestion a également la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds en dehors de l'univers d'investissement, dans des actions ou titres assimilés de pays appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

L'équipe de gestion intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son process d'investissement, définis conformément à la politique du Groupe Amundi et détaillés en annexe du présent prospectus.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille final est la résultante de critères tels que le profil individuel des titres, la recherche d'une répartition sectorielle et factorielle équilibrée, ainsi que la contribution marginale des titres choisis au risque global du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut également être investi jusqu'à 10% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au marché actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Ambition France.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Ambition France.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 490	€4 050
	Rendement annuel moyen	-55,1%	-16,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 050	€8 120
	Rendement annuel moyen	-29,5%	-4,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 670	€10 550
	Rendement annuel moyen	-3,3%	1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 020	€14 430
	Rendement annuel moyen	50,2%	7,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2020 et le 26/06/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€474	€1 284
Incidence des coûts annuels**	4,8%	2,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,52% avant déduction des coûts et de 1,08% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,52% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	147,44 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	27,13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Ambition France pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Ambition France - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013532728 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Ambition France, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions françaises

Objectifs : En souscrivant dans le Fonds CPR Ambition France, vous investissez dans un portefeuille d'actions françaises centré sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion du Fonds, l'équipe de gestion sélectionne au sein d'un univers d'investissement initial composé de l'ensemble des actions françaises cotées des titres d'entreprises actives dans des secteurs économiques clés qui ont un lien direct ou indirect avec la résilience stratégique de la France, ou qui contribuent à la transition numérique et/ou énergétique des entreprises, ou qui participent à la cohésion des territoires. La stratégie pourra également sélectionner des entreprises pouvant être en difficulté provisoire mais à fort potentiel de redressement.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 110% de son actif net au marché actions, dont 90% minimum de son actif net en actions et titres assimilés d'entreprises dont le siège social est situé en France.

L'équipe de gestion a également la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds en dehors de l'univers d'investissement, dans des actions ou titres assimilés de pays appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

L'équipe de gestion intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son process d'investissement, définis conformément à la politique du Groupe Amundi et détaillés en annexe du présent prospectus.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille final est la résultante de critères tels que le profil individuel des titres, la recherche d'une répartition sectorielle et factorielle équilibrée, ainsi que la contribution marginale des titres choisis au risque global du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut également être investi jusqu'à 10% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au marché actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Ambition France.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Ambition France.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 630	€4 180
	Rendement annuel moyen	-53,7%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 340	€8 760
	Rendement annuel moyen	-26,6%	-2,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 070	€11 400
	Rendement annuel moyen	0,7%	2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 600	€15 600
	Rendement annuel moyen	56,0%	9,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2020 et le 26/06/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€87	€510
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,56% avant déduction des coûts et de 2,66% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	27,97 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Ambition France pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Ambition France - SI

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013532736 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Ambition France, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions françaises

Objectifs : En souscrivant dans le Fonds CPR Ambition France, vous investissez dans un portefeuille d'actions françaises centré sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion du Fonds, l'équipe de gestion sélectionne au sein d'un univers d'investissement initial composé de l'ensemble des actions françaises cotées des titres d'entreprises actives dans des secteurs économiques clés qui ont un lien direct ou indirect avec la résilience stratégique de la France, ou qui contribuent à la transition numérique et/ou énergétique des entreprises, ou qui participent à la cohésion des territoires. La stratégie pourra également sélectionner des entreprises pouvant être en difficulté provisoire mais à fort potentiel de redressement.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 110% de son actif net au marché actions, dont 90% minimum de son actif net en actions et titres assimilés d'entreprises dont le siège social est situé en France.

L'équipe de gestion a également la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds en dehors de l'univers d'investissement, dans des actions ou titres assimilés de pays appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

L'équipe de gestion intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son process d'investissement, définis conformément à la politique du Groupe Amundi et détaillés en annexe du présent prospectus.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille final est la résultante de critères tels que le profil individuel des titres, la recherche d'une répartition sectorielle et factorielle équilibrée, ainsi que la contribution marginale des titres choisis au risque global du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut également être investi jusqu'à 10% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au marché actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Ambition France.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

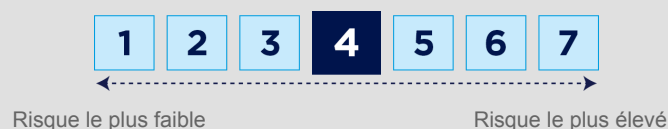
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Ambition France.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 630	€4 180
	Rendement annuel moyen	-53,7%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 370	€8 910
	Rendement annuel moyen	-26,3%	-2,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 100	€11 580
	Rendement annuel moyen	1,0%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 650	€15 850
	Rendement annuel moyen	56,5%	9,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2020 et le 26/06/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€50	€295
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,50% avant déduction des coûts et de 2,98% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	22,50 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	27,97 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Ambition France pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Ambition France - R

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013532744 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Ambition France, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions françaises

Objectifs : En souscrivant dans le Fonds CPR Ambition France, vous investissez dans un portefeuille d'actions françaises centré sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion du Fonds, l'équipe de gestion sélectionne au sein d'un univers d'investissement initial composé de l'ensemble des actions françaises cotées des titres d'entreprises actives dans des secteurs économiques clés qui ont un lien direct ou indirect avec la résilience stratégique de la France, ou qui contribuent à la transition numérique et/ou énergétique des entreprises, ou qui participent à la cohésion des territoires. La stratégie pourra également sélectionner des entreprises pouvant être en difficulté provisoire mais à fort potentiel de redressement.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 110% de son actif net au marché actions, dont 90% minimum de son actif net en actions et titres assimilés d'entreprises dont le siège social est situé en France.

L'équipe de gestion a également la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds en dehors de l'univers d'investissement, dans des actions ou titres assimilés de pays appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

L'équipe de gestion intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son process d'investissement, définis conformément à la politique du Groupe Amundi et détaillés en annexe du présent prospectus.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille final est la résultante de critères tels que le profil individuel des titres, la recherche d'une répartition sectorielle et factorielle équilibrée, ainsi que la contribution marginale des titres choisis au risque global du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut également être investi jusqu'à 10% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au marché actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Ambition France.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Ambition France.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 490	€4 050
	Rendement annuel moyen	-55,1%	-16,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 110	€8 410
	Rendement annuel moyen	-28,9%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 740	€10 890
	Rendement annuel moyen	-2,6%	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 110	€14 890
	Rendement annuel moyen	51,1%	8,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2020 et le 26/06/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€396	€855
Incidence des coûts annuels**	4,0%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,36% avant déduction des coûts et de 1,72% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	69,84 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	27,13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Ambition France pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Ambition France - Z (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014015HO8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/01/2026.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Ambition France, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions françaises

Objectifs : En souscrivant dans le Fonds CPR Ambition France, vous investissez dans un portefeuille d'actions françaises centré sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir la meilleure performance possible en investissant dans les actions d'entreprises françaises cotées, principalement de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du Fonds pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori CAC Small, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion du Fonds, l'équipe de gestion sélectionne au sein d'un univers d'investissement initial composé de l'ensemble des actions françaises cotées des titres d'entreprises actives dans des secteurs économiques clés qui ont un lien direct ou indirect avec la résilience stratégique de la France, ou qui contribuent à la transition numérique et/ou énergétique des entreprises, ou qui participent à la cohésion des territoires. La stratégie pourra également sélectionner des entreprises pouvant être en difficulté provisoire mais à fort potentiel de redressement.

Le Fonds sera exposé jusqu'à 110% de son actif net au marché actions, dont 90% minimum de son actif net en actions et titres assimilés d'entreprises dont le siège social est situé en France.

L'équipe de gestion a également la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds en dehors de l'univers d'investissement, dans des actions ou titres assimilés de pays appartenant à l'Espace Economique Européen.

Le Fonds est investi à hauteur de 75% minimum de son actif en titres éligibles au PEA et au PEA-PME, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. Le Fonds est ainsi éligible au PEA et au PEA-PME.

L'équipe de gestion intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son process d'investissement, définis conformément à la politique du Groupe Amundi et détaillés en annexe du présent prospectus.

Le Fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le portefeuille final est la résultante de critères tels que le profil individuel des titres, la recherche d'une répartition sectorielle et factorielle équilibrée, ainsi que la contribution marginale des titres choisis au risque global du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut également être investi jusqu'à 10% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au marché actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Ambition France.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Ambition France.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 240	€3 090
	Rendement annuel moyen	-67,6%	-20,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 980	€8 430
	Rendement annuel moyen	-30,2%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 620	€11 780
	Rendement annuel moyen	-3,8%	3,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 880	€18 110
	Rendement annuel moyen	48,8%	12,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2019 et le 29/02/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 investi.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€574	€966
Incidence des coûts annuels**	5,8%	1,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,21% avant déduction des coûts et de 3,33% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	47,50 EUR
Coûts de transaction	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	26,57 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Ambition France pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
CPR Ambition France

Identifiant d'entité juridique :
9695006V0AQW4I99CI34

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **57,65 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un **objectif social**



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,441 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,405 (D)**.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,455 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de 0,285 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable

d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus

Investissements les plus	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
--------------------------	---------	--------------	------	------------

grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/04/2025 au 31/03/2026

importants				
COMPAGNIE DES ALPES	Conso Cyclique	Services à la consommation	France	4,75 %
ALTAREA	Immobilier	REITs	France	4,41 %
GL EVENTS	Industrie	Services commerciaux & professionnels	France	3,84 %
WAVESTONE	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	France	3,41 %
SWORD GROUP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Luxembourg	3,17 %
INVENTIVA SACA	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	France	3,17 %
AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - Z (C)	Finance	Fonds	France	3,09 %
LUMIBIRD	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	France	3,04 %
L.D.C. SA	Conso non Cyclique	Alimentation, Boisson & Tabac	France	2,96 %
AUBAY	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	France	2,84 %
KAUFMAN & BROAD SA	Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	France	2,71 %
EXOSSENS SAS	Industrie	Biens d'équipement	France	2,53 %
QUADIENT SA	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	France	2,51 %
DBV TECHNOLOGIES SA	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	France	2,39 %
SECHE ENVIRONNEMENT	Industrie	Services commerciaux & professionnels	France	2,38 %

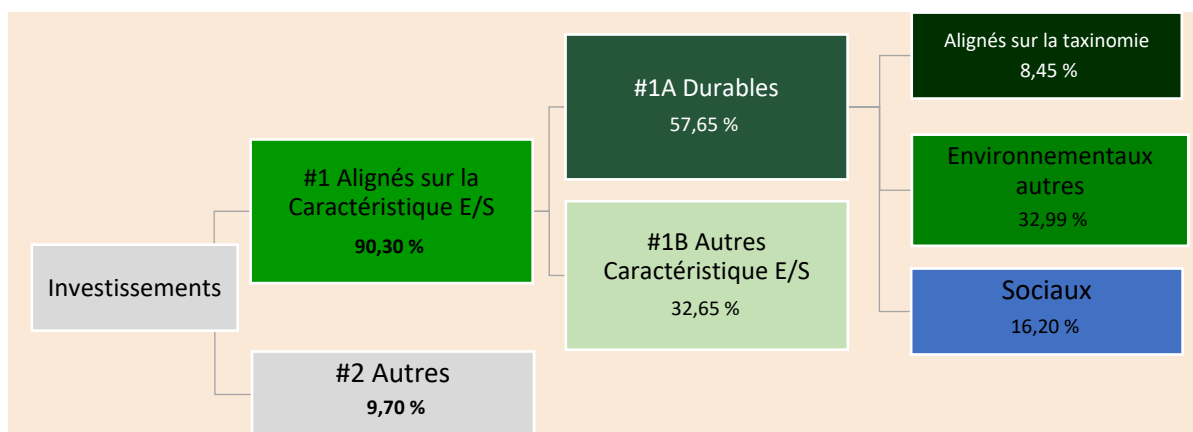


Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 57,65 % dans des investissements liés à la durabilité.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	<i>16,63 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	<i>15,23 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	<i>11,59 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	<i>10,01 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	<i>6,47 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	<i>6,15 %</i>

<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	<i>6,07 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	<i>3,50 %</i>
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	<i>3,49 %</i>
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	<i>3,22 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>3,10 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	<i>2,71 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	<i>2,57 %</i>
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	<i>1,89 %</i>
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	<i>1,79 %</i>
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	<i>1,51 %</i>
<i>Énergie</i>	<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>1,35 %</i>
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	<i>1,29 %</i>
<i>Matériaux</i>	<i>Bâtiments</i>	<i>0,48 %</i>
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,45 %</i>
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,38 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,13 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 8,45 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui:

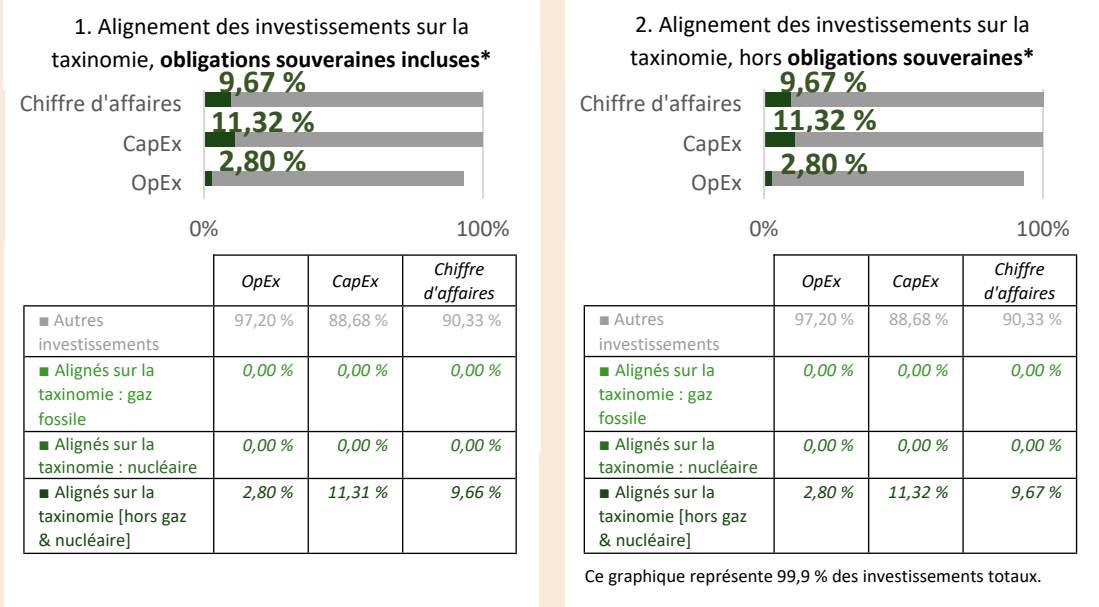
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/03/2026, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 1,17 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 2,60 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie était de 5,20 %



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **32,99 %** à la fin de la période.
Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **16,20 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.